



AVIS D'ARRIMAGE DU PROJET AU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU OU AU PLAN DE GESTION INTÉGRÉE RÉGIONAL

Je, Véronique Brochu, déclare que le projet « Cohabiter avec les plantes aquatiques indigènes du Québec : un guide et une formation pour les usagers des lacs », déposé par le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (le RAPPEL), dans le cadre du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, est associé à une ou des actions ou à une réalisation inscrite dans le Plan directeur de L'eau (PDE) du Comité de bassin de la rivière Chaudière et en lien avec plusieurs problématiques prioritaires.

Veillez indiquer le problème prioritaire du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional auquel répond le projet (veuillez joindre un extrait de la fiche problématique concernée en format pdf) :

- *Introduction et dispersion des espèces exotiques envahissantes;*
- *Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains;*
- *Dégradation hydromorphologique des cours d'eau (problème d'envasement, sédimentation et comblement).*

Je certifie également (le cas échéant) que le projet est en lien avec trois **problèmes prioritaires** décrits par la table de concertation du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) le 31 octobre 2019, et mis à jour le 21 avril 2022.

Veillez indiquer le ou les objectifs du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional auxquels le projet est associé (veuillez joindre un extrait en format pdf du plan directeur de l'eau ou du plan de gestion intégrée régional pour le ou les objectifs concernés) :

Objectif 2.1.2. Faire connaître les milieux aquatiques et riverains et les écosystèmes associés;

Objectif 2.1.3. Faire connaître les espèces exotiques envahissantes et ralentir leur propagation;

Objectif 2.2.2. Conserver et protéger les milieux hydriques, humides et riverains de même que les écosystèmes qu'ils représentent;

À travers le guide, et la présentation de mise en œuvre d'actions préventives axées sur la réduction des apports en sédiments et en nutriments, le projet du RAPPEL viendra en partie répondre à l'objectif suivant :

Objectif 2.3.2. Réduire l'apport en sédiments aux milieux hydriques et humides;

Dans l'optique de minimiser l'eutrophisation des plans d'eau, et l'apport en nutriments dans les lacs, le projet viendra également répondre à l'objectif suivant;

Objectif 4.4.1. Diminuer le processus d'eutrophisation accélérée des plans d'eau;

En mettant en valeur la beauté et la diversité des espèces indigènes au Québec, le guide répondra à l'objectif suivant :

Objectif 4.4.2. Mettre en valeur les éléments d'intérêts pour la communauté liés à l'eau;

Pour ces raisons, le COBARIC appuie le RAPPEL et lui souhaitons le meilleur des chances dans cette démarche.

A handwritten signature in blue ink that reads "Véronique Brochu".

24 octobre 2023